

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 07388

Numéro SIREN : 413 817 743

Nom ou dénomination : HAF AUDIT & CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2019 sous le numéro de dépôt 12355



HAF Audit & Conseil
85, rue Edouard Vaillant
92300 Levallois-Perret
Tél +33 (0)1 41 05 98 40
Fax +33 (0)1 45 19 72 18
contact@crowe-haf.fr
www.crowe-haf.fr

HAF AUDIT & CONSEIL

85 rue Edouard Vaillant

92300 LEVALLOIS-PERRET

Exercice clos le : 30 septembre 2018

APE : 6920Z

SIRET : 41381774300060

*certifié conforme
par le commissaire*

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ACTIF	Valeurs au 30/09/18			Valeurs au 30/09/17
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 950	2 906	13 044	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	299 398	161 215	138 183	130 958
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	64 569		64 569	64 569
TOTAL (I)	379 917	164 121	215 796	195 527
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	862 204	25 149	837 055	1 018 943
Autres créances (3)	340 355		340 355	196 582
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	616 099		616 099	1 007 391
Charges constatées d'avance (3)	34 462		34 462	49 676
TOTAL (II)	1 853 120	25 149	1 827 971	2 272 592
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 233 037	189 270	2 043 766	2 468 118
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

HAF AUDIT & CONSEIL

BILAN PASSIF

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PASSIF	Valeurs au 30/09/18	Valeurs au 30/09/17
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		6 415
Report à nouveau		759 207
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	122 767	132 135
SITUATION NETTE	232 767	1 007 756
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	232 767	1 007 756
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	296 164	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	866 447	515 404
Dettes fiscales et sociales	584 955	548 682
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	63 433	396 276
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 810 999	1 460 362
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 043 766	2 468 118
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	1 810 999	1 460 362

HAF AUDIT & CONSEIL

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 Au 30/09/18	Du 01/10/16 Au 30/09/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i> 460 905	4 285 193	3 802 859	482 334	13
Montant net du chiffre d'affaires	4 285 193	3 802 859	482 334	13
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	92 495	10 481	82 014	783
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 377 687	3 813 340	564 348	15
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	2 022 988	1 751 644	271 344	15
Impôts, taxes et versements assimilés	87 556	73 939	13 617	18
Salaires et traitements	1 438 002	1 245 202	192 799	15
Charges sociales	617 450	517 746	99 703	19
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	41 469	31 358	10 110	32
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	10 658		10 658	
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 770	7	1 763	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 219 891	3 619 897	599 994	17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	157 796	193 443	-35 646	-18
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i> <i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				

HAF AUDIT & CONSEIL
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 Au 30/09/18	Du 01/10/16 Au 30/09/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	721	596	125	21
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change	688	4 198	-3 510	-84
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 410	4 795	-3 385	-71
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 468	40	1 428	
Différences négatives de change	133	11 292	-11 159	-99
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 601	11 332	-9 731	-86
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-192	-6 537	6 346	97
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	157 605	186 906	-29 301	-16
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	957	7 248	-6 291	-87
Sur opérations en capital	496	521	-25	-5
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 454	7 769	-6 316	-81
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	3 978	1 092	2 886	264
Sur opérations en capital	647	1 760	-1 113	-63
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	670		670	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	5 295	2 852	2 443	86
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 842	4 917	-8 759	-178
Participation des salariés aux résultats (IX)		18 149	-18 149	-100
Impôt sur les bénéfices (X)	30 996	41 539	-10 543	-25
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	4 380 551	3 825 904	554 647	14
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 257 784	3 693 769	564 015	15
Bénéfice ou Perte	122 767	132 135	-9 368	-7
(3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ÉTAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	O		
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 2 043 766,37 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 122 766,89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	3 à 9 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informat	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

HAF AUDIT & CONSEIL

ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	16 465		15 950
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
		Instal. gén., agencés & aménagés divers	174 290		17 895
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	19 000		
		Matériel de bureau & info., mobilier	91 123		29 703
		Emballages récupérables & divers	1 700		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	286 112		47 598
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		64 569		
		TOTAL IV	64 569		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			367 146		63 548

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		16 465	15 950	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
		Ins. gal. agen. amé. div.		9 927	182 257	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			19 000	
		Mat.bureau, info., mob.		24 385	96 441	
		Emballages récup. div.			1 700	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		34 312	299 398	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				64 569	
		TOTAL IV			64 569	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				50 777	379 917	

HAF AUDIT & CONSEIL

ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		16 465	2 906	16 465	2 906
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	73 273	22 257	9 927	85 603
	Matériel de transport	19 000			19 000
	Mat. bureau et informatique, mob.	62 882	16 976	23 245	56 612
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		155 154	39 233	33 172	161 215
TOTAL GENERAL		171 619	42 139	49 637	164 121

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

HAF AUDIT & CONSEIL
ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

HAF AUDIT & CONSEIL

ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		64 569		64 569
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		30 149	30 149	
	Autres créances clients		832 055	832 055	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 799	4 799	
	Impôts sur les bénéfices		61 482	61 482	
	Etat & autres		145 003	145 003	
	coll. publiques				
	Autres impôts, taxes & versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés (2)		78 509	78 509	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		50 563	50 563	
	Charges constatées d'avance		34 462	34 462	
TOTAUX			1 301 590	1 237 021	64 569
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2)	des			
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)					

HAF AUDIT & CONSEIL**ANNEXE****Du 01/10/2017 au 30/09/2018****CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	34 462
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	34 462

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	48 000
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	48 000

HAF AUDIT & CONSEIL

ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		866 447	866 447		
Personnel & comptes rattachés		224 802	224 802		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		157 454	157 454		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	3 332	3 332		
	Taxe sur la valeur ajoutée	170 830	170 830		
Obligations cautionnées Autres impôts, taxes & assimilés					
		28 538	28 538		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		296 164	296 164		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		63 433	63 433		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 810 999	1 810 999		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

HAF AUDIT & CONSEIL**ANNEXE****Du 01/10/2017 au 30/09/2018****PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 498
Dettes fiscales et sociales	342 682
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	60 000
TOTAL DES CHARGES À PAYER	472 180

HAF AUDIT & CONSEIL
ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2018, le CICE s'élève à 25 955 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

HAF AUDIT & CONSEIL**ANNEXE****Du 01/10/2017 au 30/09/2018****PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
AUTRES CHARGES & PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 534	1 453
AMENDES	91	
TOTAL	4 625	1 453

HAF AUDIT & CONSEIL

SARL au capital de 100 000,00 euros

Siège social : 85 rue Edouard Vaillant 92300 LEVALLOIS-PERRET

RCS n°413817743- RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE PROCES-VERBAL DU 29 MARS 2019

Le 29 mars 2019, les associés de la société HAF AUDIT & CONSEIL se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire à 85, rue Edouard Vaillant, 92300 LEVALLOIS-PERRET à 09 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Marc DUMOUCHEL DE PREMARE.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- Pierre-Antoine AUGER, propriétaire de 1 part, représentant 1 voix, Gérant de la société.
- Marc DUMOUCHEL DE PREMARE, propriétaire de 1 part, représentant 1 voix, Gérant de la société.
- Olivier GRIVILLERS, propriétaire de 1 part, représentant 1 voix, Gérant de la société.
- ETOILE AUDIT ET CONSEIL, propriétaire de 2 497 parts, représentant 2 497 voix,

Soit au total 4 associé(s) présent(s), totalisant 2 500 Parts sur les 2 500 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée a désigné Olivier GRIVILLERS comme secrétaire de séance.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire et extraordinaire.

Le commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- Une copie de la lettre de convocation des associés
- Une copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes
- La feuille de présence
- Le rapport de gestion
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- L'annexe comptable
- Les rapports du commissaire aux comptes
- Les nouveaux statuts de la société par actions simplifiée
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée



La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Rapport de gestion
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice
- Affectation du résultat
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Présentation et approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 30 septembre 2018
- Transformation de la forme juridique de la société, de SARL à SAS
- Changement de la dénomination sociale de la société, de HAF AUDIT & CONSEIL à CROWE HAF

La discussion est ouverte.

Lecture est donnée du rapport de la Gérance ainsi que des rapports du commissaire aux comptes.

Lecture est donnée aux nouveaux statuts de la société sous forme de SAS.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 – Approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 30 septembre 2018

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion et les rapports du commissaire aux comptes, approuve ces derniers, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 122 766,89 euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 122 766,89 euros comme suit :

- Capital	100 000	euros
- Réserve légale	10 000	euros
- Report à nouveau créateur	2 766,89	euros

  015

Le capital social est fixé à la somme de 200 000 euros (deux cent mille euros).
Il est divisé en 2 500 actions de 80 euros chacune, souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux, en proportion de leurs apports respectifs.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale déclare que les dividendes mis en distribution pour les trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice 2014/2015 : Néant

Exercice 2015/2016 : Néant

Exercice 2016/2017 : 897 754,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3 – Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Résolution N° 4 – Approbation de l'évaluation des biens composant le capital social

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la transformation désigné par décision unanime des associés, relatif à l'évaluation des biens composant l'actif social, les avantages particuliers consentis au profit d'associés ou de tiers et de la situation de la société, approuve expressément ce rapport et cette évaluation et constate qu'aucun avantage particulier n'a été consenti au profit d'associés ou de tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 5 – Transformation en société par actions simplifiée

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport sur la situation de la société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce, établi par le commissaire à la transformation, constatant que toutes les conditions légales requises se trouvent remplies, approuve ce rapport et décide en conséquence de transformer la société en société par actions simplifiée à compter de ce jour.
Cette transformation régulièrement effectuée n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 6 – Adoption des nouveaux statuts

En conséquence du vote de la cinquième résolution relative à la transformation en société par actions simplifiée, l'assemblée générale extraordinaire adopte, article par article, puis dans son ensemble, le texte des statuts de la société sous sa nouvelle forme dont un exemplaire est annexé aux présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Résolution N° 7 – Nomination du Président

L'assemblée des associés décide de nommer la société ETOILE AUDIT & CONSEIL, représentée par ses co-gérants Messieurs Marc DUMOUCHEL DE PREMARE, Olivier GRIVILLERS et Pierre-Antoine AUGER, en qualité de Présidente de la société par actions simplifiée pour une durée indéterminée.

La société ETOILE AUDIT & CONSEIL, représentée par ses co-gérants Messieurs Marc DUMOUCHEL DE PREMARE, Olivier GRIVILLERS et Pierre-Antoine AUGER, déclare accepter les fonctions de Présidente.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 8 – Pouvoirs aux fins de formalités

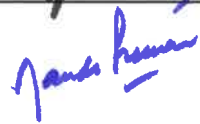
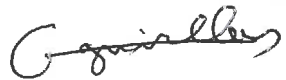
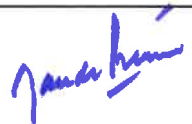
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet de procéder aux formalités de publicité légale consécutives à l'adoption des résolutions précédentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 09 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Gérance et tous les associés présents.

Fait à LEVALLOIS-PERRET,
Le 29 mars 2019

Signatures des associés :

Pierre-Antoine AUGER	
Marc DUMOUCHEL DE PREMARE	
Olivier GRIVILLERS	
ETOILE AUDIT ET CONSEIL	

ADVISE  ASSOCIÉS

HAF AUDIT & CONSEIL

(Société à responsabilité limitée)

85 rue Edouard Vaillant

92300 LEVALLOIS-PERRET

413 817 743 RCS Nanterre

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**

ADVISE  ASSOCIÉS

Paris – Londres - Casablanca

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Siège social : 15, rue Poussin 75016 Paris - SARL au capital de 15 000€ - 788 655 355 RCS Paris - TVA Intracommunautaire FR83 788 655 355

www.adviseup.com-associes.com

HAF AUDIT & CONSEIL

(Société à responsabilité limitée)

85 rue Edouard Vaillant

92300 LEVALLOIS-PERRET

413 817 743 RCS Nanterre

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HAF AUDIT & CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société HAF AUDIT & CONSEIL à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

« En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 mars 2019

ADVISE UP Associés
Commissaire aux comptes



Laurent MERIAS
Associé – Commissaire aux Comptes

HAF AUDIT & CONSEIL

BILAN ACTIF

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ACTIF	Valeurs au 30/09/18			Valeurs au 30/09/17
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 950	2 906	13 044	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	299 398	161 215	138 183	130 958
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	64 569		64 569	64 569
TOTAL (I)	379 917	164 121	215 796	195 527
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	862 204	25 149	837 055	1 018 943
Autres créances (3)	340 355		340 355	196 582
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	616 099		616 099	1 007 391
Charges constatées d'avance (3)	34 462		34 462	49 676
TOTAL (II)	1 853 120	25 149	1 827 971	2 272 592
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	2 233 037	189 270	2 043 766	2 468 118
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

HAF AUDIT & CONSEIL

BILAN PASSIF

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PASSIF	Valeurs au 30/09/18	Valeurs au 30/09/17
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		6 415
Report à nouveau		759 207
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	122 767	132 135
SITUATION NETTE	232 767	1 007 756
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	232 767	1 007 756
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	296 164	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	866 447	515 404
Dettes fiscales et sociales	584 955	548 682
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	63 433	396 276
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 810 999	1 460 362
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 043 766	2 468 118
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	1 810 999	1 460 362

HAF AUDIT & CONSEIL

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 Au 30/09/18	Du 01/10/16 Au 30/09/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)	4 285 193	3 802 859	482 334	13
<i>dont à l'exportation : 460 905</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	4 285 193	3 802 859	482 334	13
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	92 495	10 481	82 014	783
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 377 687	3 813 340	564 348	15
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	2 022 988	1 751 644	271 344	15
Impôts, taxes et versements assimilés	87 556	73 939	13 617	18
Salaires et traitements	1 438 002	1 245 202	192 799	15
Charges sociales	617 450	517 746	99 703	19
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	41 469	31 358	10 110	32
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	10 658		10 658	
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 770	7	1 763	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 219 891	3 619 897	599 994	17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	157 796	193 443	-35 646	-18
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

HAF AUDIT & CONSEIL

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 Au 30/09/18	Du 01/10/16 Au 30/09/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	721	596	125	21
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change	688	4 198	-3 510	-84
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 410	4 795	-3 385	-71
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 468	40	1 428	
Différences négatives de change	133	11 292	-11 159	-99
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 601	11 332	-9 731	-86
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-192	-6 537	6 346	97
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	157 605	186 906	-29 301	-16
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	957	7 248	-6 291	-87
Sur opérations en capital	496	521	-25	-5
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 454	7 769	-6 316	-81
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	3 978	1 092	2 886	264
Sur opérations en capital	647	1 760	-1 113	-63
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	670		670	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	5 295	2 852	2 443	86
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 842	4 917	-8 759	-178
Participation des salariés aux résultats (IX)		18 149	-18 149	-100
Impôt sur les bénéfices (X)	30 996	41 539	-10 543	-25
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	4 380 551	3 825 904	554 647	14
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 257 784	3 693 769	564 015	15
Bénéfice ou Perte	122 767	132 135	-9 368	-7
(3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées				
	1 468			

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 2 043 766,37 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 122 766,89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	3 à 9 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informat	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

HAF AUDIT & CONSEIL

ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	16 465		15 950
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
		Instal. gén., agencts & aménagts divers	174 290		17 895
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	19 000		
		Matériel de bureau & info., mobilier	91 123		29 703
		Emballages récupérables & divers	1 700		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	286 112		47 598
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		64 569		
		TOTAL IV	64 569		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			367 146		63 548

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		16 465	15 950	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
		Ins. gal. agen. amé. div.	9 927		182 257	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			19 000	
		Mat.bureau, info., mob.	24 385		96 441	
		Emballages récup. div.			1 700	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		34 312	299 398	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				64 569	
		TOTAL IV			64 569	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				50 777	379 917	

HAF AUDIT & CONSEIL

ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	16 465	2 906	16 465	2 906
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques	matériel et outil. industriels				
	Inst. générales agencem. amén. div.	73 273	22 257	9 927	85 603
Autres immos corporelles	Matériel de transport	19 000			19 000
	Mat. bureau et informatique, mob.	62 882	16 976	23 245	56 612
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	155 154	39 233	33 172	161 215
	TOTAL GENERAL	171 619	42 139	49 637	164 121

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. <								

HAF AUDIT & CONSEIL
ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

HAF AUDIT & CONSEIL

ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		64 569		64 569
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		30 149	30 149	
	Autres créances clients		832 055	832 055	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 799	4 799	
	Impôts sur les bénéfices		61 482	61 482	
	Etat & autres		145 003	145 003	
	coll. publiques				
	Autres impôts, taxes & versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés (2)		78 509	78 509	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		50 563	50 563	
	Charges constatées d'avance		34 462	34 462	
TOTAUX			1 301 590	1 237 021	64 569
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2)	des			
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)					

HAF AUDIT & CONSEIL**ANNEXE**

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	34 462
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	34 462

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	48 000
Disponibilités	
TOTAL	48 000

HAF AUDIT & CONSEIL

ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		866 447	866 447		
Personnel & comptes rattachés		224 802	224 802		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		157 454	157 454		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	3 332	3 332		
	Taxe sur la valeur ajoutée	170 830	170 830		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	28 538	28 538		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		296 164	296 164		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		63 433	63 433		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 810 999	1 810 999		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

HAF AUDIT & CONSEIL
ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 498
Dettes fiscales et sociales	342 682
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	60 000
TOTAL DES CHARGES À PAYER	472 180

HAF AUDIT & CONSEIL
ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2018, le CICE s'élève à 25 955 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

HAF AUDIT & CONSEIL

ANNEXE

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
AUTRES CHARGES & PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 534	1 453
AMENDES	91	
TOTAL	4 625	1 453